

Denges: démission à l'exécutif

Valéry Paquier, élu à la Municipalité dengereuse en février 2009, a jeté l'éponge après seulement 10 mois d'activité. Son mandat s'est officiellement terminé le 31 janvier dernier. Pour justifier cette décision de se retirer, l'ancien édile a évoqué une charge de travail trop importante, tout en affirmant que les mois passés au sein de l'exécutif de sa commune ont représenté une très bonne expérience. L'élection complémentaire est fixée au 13 juin et le dépôt des listes de candidatures au 8 mai.

CG

Des bénévoles œuvrent à l'Institution pour permettre aux résidents de garder un contact avec l'extérieur.

Lavigny Le bénévolat en guise de lien

Quand j'étais jeune et que je croisais une personne handicapée, je changeais de trottoir, explique Fabienne Chemla. Depuis que je suis benévole à Lavigny, j'ai appris à ne plus avoir peur du handicap, bien au contraire. Comme elle, une quarantaine de volontaires s'activent à l'Institution de Lavigny afin d'offrir aux résidents la possibilité de vivre des relations privilégiées et différentes de celles vécues avec des professionnels ou avec leur famille. Un engagement essentiel aux yeux de l'institution qui cherche à compléter son équipe de dix personnes supplémentaires.

« Garder un lien avec la vie de la société »

Depuis 1986, année où le bénévolat a été créé à Lavigny, l'établissement n'a cessé de développer ce service, en proposant notamment une formation aux personnes désireuses de donner de leur temps et en créant un poste de coordinatrice qui gère

l'ensemble du bénévolat de l'institution. Notre établissement pourrait fonctionner sans bénévoles, précise Gerald Simon, directeur. Toutefois, ces derniers permettent à nos résidents de garder un lien non négligeable avec l'extérieur et avec la vie de la société. A Lavigny, les bénévoles ont le choix d'effectuer plusieurs activités avec les résidents. Alors que certains ont tissé une relation privilégiée avec un ou plusieurs pensionnaires, à l'image d'Evdoxia Wells, d'autres, comme Fabienne Chemla, préfèrent les activités en groupe. Pour Christophe Gilliéron, cette activité est avant tout un partage: je leur consacre de mon temps, mais en échange je reçois énormément. Même si le bénévolat est devenu un service très structuré au sein de l'Institution, ces aides ne pallient pas au manque de personnel, comme le rappelle Géraldine Michaud, coordinatrice du bénévolat.

LORIAINE BARRAUD
lbarraud@lacote.ch



Fabienne Chemla est bénévole à l'Institution de Lavigny depuis près de sept ans. Elle accompagne régulièrement les résidents dans les divers ateliers proposés à l'établissement. Andrée-Noëlle Pot

Préverenges Utilisation de la plage réglementée

La Municipalité de Préverenges a soumis, la semaine dernière, le règlement communal sur l'usage de la plage à l'organe délibérant. Inspiré par l'exemple de communes riveraines du lac, en particulier Saint-Prex et Lutry, le texte se base également sur des observations. Dans son préavis, l'exécutif souligne que si la loi l'oblige à régler l'utilisation de la plage, il a également la volonté de trouver des solutions apportant aux usagers de l'endroit et aux résidents le meilleur confort possible.

Dans le détail, le règlement mentionne, notamment, que le secteur de la plage et de la zone de baignade ne sont pas surveillés. Il fait en outre état d'un certain nombre d'interdictions telles que le camping ou les feux et toutes formes de grillade. A noter enfin que la circulation à l'avenue de la Plage est interdite du vendredi à 19h au lundi à 7h, excepté pour les riverains ayants droit. Le texte sera soumis au vote de l'assemblée lors d'un prochain Conseil.

Tournoi la Côte
du 04.3.10


GARAGE DE NYON
A&S CHEVALLEY SA
293, route de St-Cergue
1260 Nyon
Tél. 022 365 50 50

Nouvelle Volvo S60
A découvrir
en première mondiale
au Salon International
de l'Automobile
de Genève.
www.andre-chevalley.com

